

Direction Générale des Services

Ref : CA2022/34

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUILLET 2022

<u>DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA NOMINATION DU DIRECTEUR</u> <u>DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX (PUB)</u>

➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 13 juillet 2022 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les statuts en vigueur des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB), et notamment leur article 3,

Considérant les candidatures présentées en réponse à l'appel à candidatures lancé par l'établissement,

- Entendu l'exposé en séance de M. Suire, enseignant-chercheur, candidat aux fonctions de directeur des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB),
- > Après en avoir délibéré,

DÉCIDE:

<u>Article 1</u>: Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne réserve un avis favorable à la nomination de M. Eric SUIRE, enseignant-chercheur, aux fonctions de directeur des Presses Universitaires de Bordeaux (PUB).

<u>Article 2:</u> La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 13/07/2022.

Membres présents	23
Membres représentés	10
Abstention (s)	0
Votants	33
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	33
Pour	33
Contre	0

THE BORDEAU THOMAN

Le Président,

PESIDENCE

Lionel LARRÉ.

Publié le

3 1 AOUT 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

2 0 JUIL. 2022

200